



FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2020

Conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, en cette séance ordinaire du conseil municipal du 7 septembre 2021, je vous présente les faits saillants du rapport pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2020, tel que préparé par M. Daniel Tétreault, CPA auditeur, CA.

Les revenus de fonctionnement aux états financiers totalisent 430 486 \$ et les charges pour l'ensemble des services municipaux, incluant les frais financiers et l'amortissement des immobilisations, s'élèvent à 41420 486 \$

En tenant compte des différents éléments de conciliation à des fins fiscales, les états financiers présentent un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 44 304 \$.

De plus, l'excédent accumulé non affecté, au 31 décembre 2020 se chiffre à 169 582 \$. Pour cette même période, l'excédent affecté se situe à 69 623\$

Au 31 décembre 2020, l'endettement total net à long terme pour l'ensemble de la municipalité atteignait 107 490\$, ce qui représente l'endettement pour la quote-part de la MRCVO.

↳ *Le rapport financier est disponible pour consultation au bureau municipal*

Outre le maintien des opérations régulières de la municipalité, l'année 2020 a été marquée par :

- D'importants travaux pour l'amélioration de la qualité de l'air du centre communautaire et le réaménagement des bureaux administratifs, via le programme de la Taxe sur l'essence (TECQ)
- Continuité du projet : *Libre-service : forêt nourricière La Pointe à partager a été réalisée via un soutien financier de Loisir et Sport Abitibi-Témiscamingue*
- La municipalité a bénéficié d'une aide financière via le programme PADF pour le débroussaillage du chemin menant au Lac Pascalis pour en améliorer la visibilité et la sécurité des utilisateurs.
- Travaux de voirie dans différents chemins municipaux.

Traitement des élus municipaux

Conformément à l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux, voici la rémunération et l'allocation de dépenses des élus municipaux :

	Rémunération	Allocation de dépenses	
Maire	3 968,38 \$	1 984,19 \$	5 952,57 \$
Conseiller	1 322,79 \$	661,40 \$	1 984,19 \$

Pour terminer, je remercie tous les élus (es) et employés (es) municipaux, ainsi que les membres des comités et organismes pour leur travail, lequel est indispensable au maintien et à la survie des activités municipales.

Carol Nolet, maire



Liste des contrats de plus de 2 000\$ avec un même contractant et dont l'ensemble de ces dépenses comporte une dépense totalisant plus de 25 000\$ pour la période du 1^{er} au 31 décembre 2020.

Beaulieu Construction SM inc.	Amélioration bureaux administratifs et c.c.	174 748,61 \$
Foresterie D.G.	Loc. niveleuse, différents travaux voirie	75 745,78 \$
MRC de La Vallée-de-l'Or	Quote-part	43 362,40 \$
R.M. Entreprisesr	Calcium liquide	28 442,52 \$
Roger Langlois & fils	Contrat déneigement, travaux voirie	44 824,51 \$
Transport F. Fairfield	Travaux de voirie et concassé	27 077,33 \$
Ville de Senneterre	Quote-part – Ententes intermunicipales	40 644,66 \$